

Intervention du président de l'ANCE; suite de l'article paru dans le bulletin 52, p. 39 et 40.

---

- révision des buts de l'éducation en général et du service de l'Education Différenciée en particulier
- réforme de la formation générale et de la formation continue des instituteurs (-trices)
- des propositions visant à améliorer l'intégration des jeunes handicapés dans l'enseignement postprimaire et dans la formation professionnelle.

Dans nos pays voisins des propositions similaires ont été faites par les commissions chargées de préparer l'année internationale de la personne handicapée. Je ne cite que pour exemple l'excellent document élaboré par la commission de la République Fédérale Allemande. Ironie du sort: En même temps, les budgets des dépenses sociales ont été amputés de quelques milliards à cause de la crise économique!

Face à l'inactivité des pouvoirs publics, la fraction des écologistes au Landtag de Hesse a déposé une motion invitant le gouvernement du Land à réaliser immédiatement un projet d'intégration pour les enfants handicapés dans l'école élémentaire. Cette motion a été publiée dans le numéro 52 de notre bulletin, p.19.

Actuellement dans la Sarre, sous l'impulsion du professeur SANDER, on est en train de réaliser les conditions qui permettent une intégration des enfants handicapés dans les écoles élémentaires.

Mesdames, messieurs, vous constaterez que l'intégration scolaire des enfants handicapés dans le système scolaire normal n'est plus une fiction mais que bien des expériences pratiques ont déjà été réalisées. J'espère que cette table ronde mettra les choses au point et encouragera de nouvelles expériences dans notre pays.

Robert SOISSON